

Crédits: 30

Présentation

Le certificat en intervention psychoéducative est offert au campus de Trois-Rivières et au campus de Québec. Pour s'inscrire sur le campus de Trois-Rivières, l'étudiant doit indiquer le code 4624.

En bref

Ce certificat vise à développer les connaissances et les habiletés d'intervention reliées aux diverses problématiques d'intégration et d'adaptation psychosociale. Ce programme est conçu pour les intervenants en exercice, les détenteurs d'un DEC ou les bacheliers d'autres disciplines voulant entreprendre une formation de niveau universitaire en intervention psychoéducative. Veuillez noter que ce certificat n'est pas suffisant pour accéder aux postes d'intervenants, d'éducateurs, d'agents en relations humaines ou autres. L'exigence de la réussite d'un baccalauréat et/ou d'une maîtrise est habituellement requise.

La réussite d'un certain nombre de crédits ou l'obtention du diplôme au programme de Certificat en intervention psychoéducative n'assurent aucunement le passage automatique au baccalauréat en psychoéducation.

L'étudiant qui souhaite y être admis doit faire une demande d'admission selon les conditions d'admission et les modalités de sélection en vigueur au programme de baccalauréat en psychoéducation (7615, 7815).

Objectifs du programme

Ce certificat vise à développer les connaissances et les habiletés d'intervention reliées aux diverses problématiques d'intégration et d'adaptation psychosociale.

Les problématiques particulières envisagées touchent les domaines suivants :

- La délinquance et la criminalité;
- Les dépendances;
- L'intervention précoce.

De plus, sept cours obligatoires fournissent une formation de base en relation d'aide, en planification et organisation de l'intervention, sur les problèmes cognitifs, les courants théoriques, et les problématiques sociales.

Atouts UQTR

Particularités

Note : pour les fins d'émission d'un grade de bachelier par cumul de certificats, le secteur de rattachement de ce programme est « ARTS ». Vous retrouverez tous les renseignements concernant les conditions particulières à respecter dans le cadre d'un cheminement de baccalauréat par cumul de certificats en cliquant sur ce lien.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Pour tenir compte de la capacité d'accueil du programme, les admissions pour la session automne 2023 sont fermées à compter du 1er mars 2023.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet et à temps partiel.

Conditions d'admission

Études au Québec

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent et détenir une cote de rendement globale d'au moins 20.

Base universitaire

Avoir déjà réussi trente crédits de cours universitaire avec une moyenne cumulative d'au moins 2,0 sur 4,3 dans un domaine pertinent.

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées et avoir oeuvré pendant au moins trois ans à temps plein ou l'équivalent dans le domaine de l'intervention psychosociale auprès d'une clientèle en difficulté d'adaptation. Dans ce cas, la demande d'admission sera évaluée par le responsable de programme.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des lettres d'attestations de nature quantitative et qualitative de son expérience professionnelle. L'expérience personnelle ne peut, en aucun cas, être substituée à l'expérience professionnelle.

Études hors Québec

Ce programme n'est pas offert aux étudiants provenant de l'international.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (21 crédits)

| | |
|---------|---|
| PSE1024 | Problèmes cognitifs et interventions psychoéducatives |
| PSE1034 | La délinquance et la psychoéducation |
| PSE1036 | Planification et organisation de l'intervention psychoéducative |
| PSE1049 | Dépendances |
| PSE1055 | Fondements théoriques et pratiques psychoéducatives |
| PSE1065 | Problèmes sociaux et réalités contemporaines |
| PSE1069 | Évaluation et intervention précoce |

Cours optionnels (9 crédits)

Pour compléter son programme, l'étudiant choisit trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

| | |
|---------|---|
| PSE1030 | Technologies et adaptation psychosociale |
| PSE1050 | Intervention communautaire |
| PSE1066 | Phénomène de la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme |
| PSE1072 | Évaluation et intervention psychoéducative en milieu scolaire |
| PSE1073 | Nouvelles avenues pour le psychoéducateur |
| PSE1086 | L'éducation des élèves doués |
| PSE1100 | Autisme : Intervenir auprès de la personne et de ses proches |
| SOC2311 | Environnement social autochtone |

Autres renseignements

- Les étudiants ayant diplômé, au cours des dix années antérieures à l'admission, d'un programme de Techniques d'éducation spécialisées (TES) offert par un établissement collégial québécois se verront reconnaître douze (12) crédits de scolarité (4 cours);

- Les étudiants ayant diplômé, au cours des dix années antérieures à l'admission, d'un programme de Techniques d'intervention en délinquance (TID) offert par un établissement collégial québécois se verront reconnaître six (6) crédits de scolarité (2 cours).

Règlements pédagogiques particuliers

La direction des programmes procède à l'analyse du dossier d'équivalence (reconnaissance des acquis et des compétences) seulement lorsque l'étudiant.e a été admis.e

La cote minimale nécessaire pour la reconnaissance de cours de niveau universitaire est de C et plus (2,0 sur 4,3), lorsque l'adéquation entre les acquis de l'étudiant.e et un cours précis du programme pourra être établie de façon claire.